— LE DRAME DE BRAYE-SUR-MAULNE. — On nous écrit de Tours :

La famille Jarrossay exploite la ferme du Fourneau, commune de Braye-sur-Maulne. Elle se compose du père et de ses deux fils, Stanislas et Théodore. Ce dernier s'était retiré, il y a quelque temps, pour venir demeurer à Château-La-Vallière. Ce départ était devenu nécessaire par suite des discussions incessantes qui s'élevaient entre le père et le fils. Théodore avait acheté un revolver, et souvent il manifestait l'intention de tuer son père.

Dans la journée de lundi dernier, on aperçut Théodore rôdant autour de la ferme armé de son revolver; mais l'éveil était donné, on barricada portes et fenêtres, et il ne put entrer.

Le mercredi dans l'après-midi, il reparut. Cette fois, la visite étant inattendue, Théodore pu entrer dans l'appartement où se trouvait Jarrossay père et un journalier nommé Moussard.

Théodore sans prononcer une parole, tira un coup de révolver sur Moussard. Celui-ci blessé au bras, s'enfuit épouvanté et donna l'alarme.

Les secours n'arrivèrent pas assez vite pour empêcher un crime plus affreux de se commettre.

Théodore voulait mettre menaces à exécution. Il fit feu de nouveau, et une balle vint atteindre le père Jarossay à la mâchoire. Le blessé se réfugia derrière une maie et se prépara à se défendre contre l'assassin : Deux autres coups furent tirés ; ils n'atteignirent personne.

L'assassin, après avoir épuisé les six coups de révolver, s'acharna sur sa victime et la frappant violemment, il la traina jusque dans la cour, où il finit par l'abaneonner en voyant venir du monde.

Théodore Jarrossay prit la fuite à travers champs.

La gendarmerie, prévenue, se mit à sa poursuite et prologea vainement ses recherches une partie de la nuit.

Le lendemain, l'assassin fut aperçu dans les champs, mais le sachant armé, on n'osait s'approcher de lui.

Ve s le soir, on entendit une détonation. Le misérable s'était fait justice ; on le retrouva dans un fossé, la tête fracassée.

Théodore Jarrossay était âgé de 38 ans.

L'état des blessés ne présente aucune gravité; Jarrossay père et Moussard seront promptement rétablis, et il ne restera bientôt plus que le souvenir de ce drame de famille, qui a vivement impressionné les populations du canton de Château-La-Vallière.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

PRÉSIDENCE DE M. HARDOIN

Audience du 2 mai

Un coffre-fort aux Tuileries

Grand fut l'étonnement des gardiens du jardin des Tuileries, le 21 novembre dernier, lorsqu'à l'ouverture des portes ils virent qu'une caisse en fer avait poussé, la nuit, entre deux massist.

La surprise de M. Lavigne, boucher, rue de l'Université, ne fut pas moins considérable quand il constata, le matin au réveil, la disparition d'un coffre à triple serrure.

Dès le lendemain les agents de la sûreté arrêtaient, dans un débit de liqueurs de la rue St-Honoré, à l'enseigne de « Jean Goujon » les trois personnages qui s'assoient aujourd'hui sur le banc des assises.

L'un d'eux, Caillez, dit la Chatte, avait servi chez M. Lavigne en qualité de garçon ; il en était parti à cause de son inconduite, et, dans la soirée du 20, des habitants du quartier l'avaient vu rôder autour de la maison.

Caillez s'était lié, dans les hasards de sa vie aventureuse, avec Gustave Fontaine, un repris de justice de la plus belle eau, et Gustave Fontaine l'avait présenté à Cretot, ou le Marin, ou Cartouche, ou le baron de Sugger, ou le marquis de Beaulieu, comme on voudra, car ce troisième associé porte une infinité de noms tous plus authentiques les uns que les autres, jusque et y compris ce marquisat de Beaulieu, qu'il prétend avec achete mille écus.

— Comment ! s'écriait le juge d'instruction, vous auriez versé trois mille francs pour le simple plaisir de vous intituler marquis !

— Ah ! monsieur le magistrat, c'est qu'avec un titre pareil on peut opérer sur une bien plus vaste échelle.

Il a, on le voit, de la répartie, ce Cretot. Au commissaire, qui le questionnait à propos de deux pinces-monseigneur trouvées sur lui, il répondait effrontément.

— Cela me sert à me curer les ongles !

On le dit compromis dans d'énormes vols en Belgique. Il prétend que ses parchemins sont restés au greffe, là-bas.

Plein d'amour-propre, d'ailleurs, ce Cartouche bruxellois. Il exprimait, au cours de l'enquête, de singuliers regrets :

— Être arrêté, c'est peu de chose ; le plus triste est de pâlir sous les verroux pour une algarade indigne de mes talents.

Le fait est que le trio de gredins s'était donné un mal énorme ; il avait fallu fracturer la porte du logement du boucher, emporter le coffre fort, le défoncer sans trop de tapage en fouiller l'intérieur, — le tout pour découvrir une somme de cinq cents francs et se laisser pincer.

— Juste au moment où je « mijotais » avec quelques camarades une entreprise qui devait nous rapporter plus d'un million ! dit le marquis en gémissant.

On le pria de fournir quelques détails.

— Ça, par exemple, non, réplique-t-il, je le rais rater toute l'affaire !

M. l'avocat-général Maillard soutient l'accusation. Mes Comby et Hello défendent deux des complices et obtiennent pour eux les circonstances atténuantes. Résultat : 8 ans de réclusion.

Fontaine, défendu par Me Cohen, est condamné à huit ans de travaux forcés. Il ira, lui, en Nouvelle-Calédonie ; et il se considère comme le plus heureux des trois.

POLICE CORRECTIONNELLE. — M. Carmona contre le *Henri IV*.

Avant-hier est venu devant la 10e chambre correctionnelle, le procès en diffamation intenté par M. Carmona aux sieurs de Beville, rédacteur du *Henri IV*, Neysse de Croiziac, même profession, au gérant de la dite feuille et au sieur Albert Hans.

Il nous est interdit de rendre compte du procès, qui est qualifié diffamation. Nous le regrettons vivement, car nous aurions voulu donner à nos lecteurs une partie de l'admirable plaidoirie de Me Demange, qui a fait justice des ignobles tentatives exercées contre M. Carmona.

M. Carmona est un ancien commandant de l'armée mexicaine, ancien officier d'état-major de l'empereur Maximilien, et une lettre du général Munier commandant la 18e division d'infanterie à Tours, lue à l'audience par Me Demange, avec l'autorisation du ministère de la guerre, l'a bien vengé des infâmes calomnies débitées contre lui, en rappelant sa vaillante conduite au Mexique, pendant qu'il combattait aux côtés de l'armée française.

Me Georges Lachaud, qui devrait défendre le sieur de Béville, a déclaré au commencement de l'audience, qu'il ne pouvait plus plaider pour lui.

Après la plaidoirie de Me Demange, l'affaire a été renvoyée à trois semaines.

Une correction exemplaire a été administrée au sieur de Béville par les membres de la presse judiciaire qu'il prétendait intimider, et il faut espérer que le procès actuel mettra un terme à une industrie honteuse, qui a pour but de salir tout ce qui est respectable, par des calomnies qui déshonoreraient la presse, si le *Henri IV* faisait partie de la presse.

INFORMATIONS

Conseil des ministres

Paris, 6 mai.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy. Il a adopté définitivement les trois projets relatifs à la réorganisation de la Tunisie, dont nous avons déjà parlé.

Ces trois projets, comportant des demandes de crédits pour assurer le fonctionnement des services qu'ils instituent, vont être déposés à la Chambre et renvoyés à la commission du budget.

Le projet organise un corps de troupes tunisiennes formé, au début, pour moitié, d'indigènes et de volontaires français, le tout encadré dans des cadres français.

Il s'agit de créer six compagnies franches, fortes chacune de 300 hommes et composées mi-partie de français, mi-partie d'indigènes, et commandées par des officiers français. Ces troupes seront payées par le bey, mais, à l'origine, le gouvernement français fera l'avance de la solde, et c'est pour cela qu'il demande un crédit à la Chambre.

Ce premier noyau, de 1,800 hommes, pourra être doublé. Le projet de loi admet cette éventualité et autorise le gouvernement à faire ce doublement.

Le 2e projet organise un tribunal civil et une justice de paix destinés à juger les litiges entre nos nationaux ou entre ceux-ci et les indigènes et, s'ils y consentent, entre indigènes seulement.

Les membres de ces deux juridictions seront Français, amovibles et placés dans le ressort de la cour d'Alger.

Le 3e projet organise à Tunis une école d'enseignement primaire, supérieur et professionnel.

Sur la proposition du garde des sceaux, le président de la République a signé un décret qui nomme conseillers à la cour de cassation : M. Leblond, sénateur, en remplacement de M. Henri Didier, admis à la retraite, et M. Manau, président de chambre à la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Baudouin, nommé président de chambre à la cour de cassation.

Demain, à quatre heures, il y aura conseil de cabinet aux affaires étrangères, pour examiner le projet de loi sur la mairie centrale de Paris.

Un commencement d'exécution.

Une des commissions parlementaires de la Chambre, à laquelle appartient M. Savary, a décidé de le considérer comme démissionnaire et de demander au président de la Chambre de convoquer le bureau qui l'a élu, afin de pourvoir à son remplacement.

Eh bien, dit le *Clairon*, et M. Leconte, le chevalier du Crattoir, est-ce que par hasard il ne ferait partie d'aucune commission ?

L'assemblée des catholiques

Nous rappelons que mardi prochain, 9 mai, doit avoir lieu à Paris l'ouverture des séances de l'Assemblée des catholiques. Le matin, à huit heures, une messe du Saint-Esprit sera célébrée en l'église Saint-Thomas d'Aquin. A neuf heures, les réunions des commissions commenceront, rue de Grenelle, 35. A une heure et demie aura lieu la première réunion plénière des membres du congrès.

Le soir, à huit heures, au gymnase Pascaud (rue de Vaugirard, 59 bis), première assemblée générale, présidée par Mgr Belouino, évêque d'Hieropolis. M. Chesnelong prononcera le discours d'ouverture. M. le comte de Nicolaï présentera un rapport sur les travaux du congrès eucharistique de Lille. Une allocution de Mgr Belouino terminera la séance.

Crimes de lèse-radicalisme

Le *Parlement* annonce que sur l'ordre du garde des sceaux, une enquête vient d'être ouverte contre M. d'Astier, juge au tribunal de première instance d'Alençon, qui aurait signé, comme président, une invitation à une messe dite à l'intention de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, et à un *triduum* prêché par un membre des congrégations expulsées, le P. Lorine. Ce sont là des crimes que le radicalisme actuel ne pardonne pas.

Un joli candidat

Moulins, 6 mai.

M. Rivière, notaire du canton de Jaligny, conseiller général et candidat à la députation dans l'arrondissement de la Palisse, vient d'être arrêté à Moulins, sous l'inculpation de faux en écritures

M. Maquet à l'Académie

M. Maquet est vivement sollicité par ses amis de se présenter à l'Académie française, soit en remplacement de M. Charles Blanc, soit en remplacement de M. le comte de Champagny. Le nombre considérable de voix obtenues par l'illustre collaborateur d'Alexandre Dumas père aux élections académiques de l'hiver dernier, assure à sa candidature de sérieuses chances de succès. Les patrons de cette candidature seraient MM. Alexandre Dumas, Nisard et Sandeau.

La santé de M. Octave Feuillet

Les nouvelles que nous recevons de la santé de M. Octave Feuillet sont beaucoup moins favorables.

Depuis trois jours, l'illustre académicien souffre continuellement d'horribles névralgies à la tête, que rien ne peut calmer. Ces névralgies sont accompagnées d'une surexcitation nerveuse très grande.

Entre gambettistes

Il y avait réunion nombreuse hier soir à l'hôtel Saint-Didier, chez M. Gambetta. Les ministres et les sous-secrétaires d'Etat du Grand Ministère s'y trouvaient presque tous ainsi que plusieurs députés et sénateurs.

Cette petite fête s'est prolongée fort avant dans la nuit.

Journaux pornographiques

Le premier numéro d'un journal pornographique, le *Loup*, a été saisi sur la voie publique hier matin.

Les vendeurs de ce journal, qui n'avait pas encore été distribué dans les kiosques, seront poursuivis en police correctionnelle comme complices du délit d'outrages aux bonnes mœurs.

—

La *Gazette des Tribunaux* annonce qu'on a saisi dans les kiosques et chez les marchands tous les exemplaires d'une feuille pornographique illustrée, dite *le Parisien illustré*, en date du dimanche 7 mai 1882.

Le 453e anniversaire de Jeanne d'Arc

C'est aujourd'hui dimanche que la ville d'Orléans célèbre le 453e anniversaire de sa délivrance par Jeanne d'Arc.

Une excellente mesure

Les députés de Paris, M. Gambetta en tête, doivent prendre l'initiative d'une loi pour purger Paris des 80.000 rôdeurs de barrières et malfaiteurs qui s'y trouvent.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Au Sénat

LE TAUX DE L'INTÉRÊT DE L'ARGENT

Paris, 6 mai, 3 heures.

Les bureaux ont nommé, pour l'examen de la proposition de loi adoptée par la Chambre, relative au taux de l'intérêt de l'argent, une commission composée de MM. Cherpin, de Parieu, Marcel Barthe, Em. Labiche, Denis, Gouin, Foucher de Careil, Batbie et Clément.

Les opinions sur cette question sont très divisées, parmi les membres de la commission comme parmi les membres du Sénat.

LE CENTRE GAUCHE

Paris, 6 mai, 2 heures 30.

Le centre gauche vient de tenir une courte séance. Il a choisi, à une forte majorité, M. Dietz-Monnin, comme candidat au fauteuil inamovible vacant par la mort de M. Bertauld.

Quoique la candidature de M. Bardoux n'eût pas été présentée, on lui a donné un certain nombre de voix. M. de Pressensé a également obtenu quelques voix.

LES TRAITÉS DE COMMERCE

Paris, 6 mai.

La commission des traités de commerce s'est réunie à l'issue de la séance du Sénat. Elle a maintenu ses précédentes déclarations et a de plus, émis le vœu que les prochains traités assurent, à l'avenir, la stabilité du commerce français.

Le rapport sera certainement déposé lundi.

LES ENFANTS ABANDONNÉS

Paris, 6 mai.

La Commission, relative aux enfants abandonnés a chargé M. Roussel de rédiger un rapport dans le sens des modifications proposées dans la réunion précédente.

Elle se réunira de nouveau mardi.

A la Chambre

LE RAPPORTEUR DE LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 6 mai.

La commission du budget nommera son rapporteur lundi.

Comme M. Wilson récuse ces fonctions, MM. Ribot, Sarrien et Hérault restent en présence.

Les deux premiers paraissent avoir le plus de chance.

LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 6 mai.

La commission du budget a entendu M. Cochery, relativement aux bons postaux. Le ministre voudrait que ces bons fussent à volonté au porteur ou nominatifs. Il voudrait, en outre, qu'il fût stipulé, dans le projet, que les droits pourront être abaissés ultérieurement.

LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Paris, 6 mai.

La sous-commission du recrutement de l'armée a pris connaissance des chiffres qui lui ont été communiqués par le ministre de la guerre. Elle a décidé que chaque membre les étudierait.

Ils seront discutés dans la prochaine réunion.

L'UNION RÉPUBLICAINE

Paris, 6 mai.

L'Union républicaine a abandonné son tour de choix de sénateur inamovible, pour le remplacement de M. Berthauld.

Lundi, l'Union républicaine examinera la proposition Labordère relative à la révision de la constitution.

LES AFFAIRES ÉGYPTIENNES

Paris, 6 mai, 2 heures,

M. Villeneuve doit avoir demain matin une entrevue avec M. de Freycinet, au sujet de la question sur les affaires égyptiennes qu'il se propose de lui adresser à la tribune.

LA QUESTION C. HUGUES

Paris, 6 mai, 2 h. 10.

M. Clovis Hugues, revenant à moitié sur sa décision, a décidé de porter à la tribune la question de la révocation d'un employé de la manufacture des tabacs de Marseille ; mais il ne fera pas d'interpellation, il se bornera à une simple question au ministre des finances.

Cette question sera posée lundi.

ÉTRANGER

LE NOUVEAU SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR L'IRLANDE

Voici quelques notions biographiques sur le nouveau secrétaire d'Etat pour l'Irlande.

Lord Frédéric-Charles Cavendish, frère de lord Hartington, est le deuxième fils du duc de Devonshire. Il est né en 1836. Après avoir terminé ses études au Trinity-Collége, à Cambridge, il a occupé le poste de secrétaire particulier de lord Granville depuis 1859 jusqu'en 1864 et de M. Gladstone, depuis le mois de juillet 1872 jusqu'au mois d'août 1873. A cette époque, en août 1873, lord Cavendish fut nommé lord de la Trésorerie et en avril 1880 secrétaire des finances à la Trésorerie. Depuis le mois de juillet 1865, lord Cavendish a siégé à la Chambre des Communes comme représentant d'une partie du comté de Yorkshire.

LA QUESTION DU DANUBE

Berlin, 6 mai.

Dans les cercles diplomatiques, on doute de l'adhésion de la Roumanie, de la Russie et de l'Angleterre, au projet de M. Barrière dans la question du Danube.

LES IRLANDAIS

Londres, 6 mai.

Les députés home rulers organisent, pour samedi prochain, un grand banquet en l'honneur de leurs chefs libérés. M. Davitt, qui sera mis en liberté aujourd'hui, MM. Parnell, O'Kelly et Dillon prendront part à ce banquet.

LES NIHILISTES

Copenhague, 5 mai, soir.

Le bruit court qu'Hartmann est parti pour Moscou, emportant une forte somme d'argent destinée aux nihilistes.

NOUVEAUX TROUBLES EN CATALOGNE

La situation menace de devenir très-grave en Catalogne. Quelques scènes de désordre auraient eu lieu déjà, et l'alcade de San Felice, ville située sur la côte, aurait été tué par les insurgés.

LES ÉVÈNEMENTS D'AFRIQUE

D'après la *Vigie algérienne*, ce n'est pas au chott Tigri qu'aurait eu lieu l'attaque de la mission topographique commandée par le capitaine de Castries, mais bien à quelques kilomètres d'Aïn-ben-Khelil et dans la direction d'Aïn-Sefra, où la mission devait se rendre en vue d'étudier le terrain sur lequel serait continuée la ligne du chemin de fer sud-oranais qui de Mecheria doit être prolongée par Aïn-ben-Kheïl et Aïn-Sefra jusqu'à Sfisifa, et plus tard peut-être jusqu'au Figuig, par Ich, en suivant le cours de l'Oued Zoubia.

NOUVELLES DE ROME

Nous recevons de notre correspondant particulier la dépêche suivante :

Rome, 6 mai.

» Voici le principal passage du discours que Léon XIII a adressé hier aux Irlandais : « Dans les moments si difficiles que traverse l'Irlande, les évêques irlandais n'ont pas manqué de tracer aux catholiques la voie qu'ils devaient suivre. Ils n'ont pas cessé de rappeler que la juste et louable intention d'améliorer le sort de sa patrie ne saurait être séparée de l'amour de la justice et du respect des lois. Leurs sages paroles ont déjà produit de salutaires effets et en produiront plus encore si le clergé irlandais se montre docile à seconder les intentions de ses pasteurs, exemplaire dans sa vie, sage dans les conseils qu'il donne au peuple et tout occupé de son saint ministère. Aussi peut-on espérer que les désordres et les agitations ayant enfin cessé, l'Irlande jouira de la tranquillité désirée dont le Souverain Pontife hâte la réalisation par ses vœux et ses prières.»

—

On lit dans le *Journal de Rome* :

« Nous sommes heureux d'opposer un nouveau démenti aux bruits absolument imaginaires répandus par certaines correspondant de journaux anglais sur l'état de santé du souverain Pontife, d'autant plus que ces bruits alarmants ont trouvé un écho dans une partie de la presse française.

» Ce matin, à 8 heures, le Saint-Père a admis plusieurs familles étrangères à assister à la messe qu'il a célébrée dans sa chapelle privée, et elles ont reçu de sa main la sainte communion. Nos lecteurs savent déjà que, dimanche dernier, les fidèles de divers pays, qui ont assisté à la messe du Pape dans la salle du Consistoire, étaient au nombre de plusieurs centaines.»

L'INSURRECTION EN ORIENT

Vienne, 5 mai.

On annonce officiellement que 50 à 60 habitants de la commune de Pobori ont refusé de fournir des recrues pour la Landwehr et ont demandé que les gendarmes se retirent de leur village. L'arrestation des coupables et le désarmement de la commune ont été ordonnés.

Des gendarmes et une compagnie de chasseurs ont occupé le 2 mai, le col de Kolozun où les insurgés les accueillirent par un feu très-vif. Sept des insurgés furent blessés grièvement.

Les troupes ont eu un lieutenant et un chasseur de blessés.

La colonne du major Kaliwoda a chassé le 3, les insurgés qui occupaient le pays au nord de Stanjevitch, et s'est jointe ensuite aux divisions venant de Budua, et de Cattaro.

Les insurgés qui se sont réfugiés dans le Monténégro ont été désarmés.

Le 3 mai, un chasseur a été blessé.

Les villages de Maina, Braic et Bas-Pobori sont tranquilles.

On mande de Dux que la grève des mineurs de Bohême doit être considérée comme finie. Aucun trouble ne s'est produit. Les ouvriers continuent partout à reprendre leur travail.

UN PRÉFET EN POLICE CORRECTIONNELLE

Sous ce titre on lit dans l'*Union bretonne* de Nantes :

Dans un département que nous ne désignerons pas aujourd'hui, un préfet est à la veille d'être assigné en police correctionnelle par le Conseil général. Il est accusé d'avoir perçu des pots-de-vin.

Malgré les difficultés que le gouvernement oppose aux accusateurs du préfet, ceux-ci sont bien résolus à faire valoir, par tous les moyens, leurs revendications; la question sera posée à la tribune de la Chambre, et au besoin les intéressés intenteront un procès civil, s'ils ne peuvent aboutir à un procès correctionnel.

LE PERCEMENT DE L'ISTHME DE CORINTHE

Athènes, 5 mai.

Avant l'inauguration des travaux de percement de l'isthme de Corinthe, le général Turr en recevant le Roi et M. Kalamaki a prononcé les paroles suivantes : « Les anciens essayèrent vainement le percement de l'isthme de Corinthe. Votre Majesté donnera aujourd'hui le premier coup de pioche avec la ferme volonté de mener l'œuvre à une bonne fin. »

Voici le toast porté par le général Turr pendant le banquet qui a suivi l'inauguration.

« Il y a environ 18 siècles, Néron commença les travaux de percement de l'isthme, mais l'outillage des anciens était *insuffisant pour conduire* cette entreprise jusqu'au bout. Avec les puissants moyens dont la science dispose aujourd'hui et avec l'aide du roi et de son gouvernement, j'espère que dans 3 ou 4 ans l'isthme sera percé et que le Roi pourra ouvrir le canal maritime de Corinthe sur le premier navire qui le parcourra.

Ce canal sera un bienfait pour la navigation de toutes les nations.

Athènes, 5 mai.

Dans le banquet qui a eu lieu hier après l'inauguration des travaux du percement de l'isthme de Corinthe le roi Georges a répondu ainsi au toast du général Turr :

« Je vous remercie, général, en mon nom et au nom de la reine, des belles paroles que vous venez de nous adresser.

« Mon appui et celui de mon gouvernement ne vous feront jamais défaut pour tout ce qui concerne les travaux du percement de l'isthme de Corinthe.

« Nous avons la confiance que votre énergie accomplira ce que Néron n'a pu achever. Par cette œuvre, vous aurez largement contribué à la prospérité de la Grèce, et rendu en même temps de très grands services à la navigation maritime de toutes les nations.

« Je bois à la santé du général et de Mme Turr.»

Le général Turr avant ensuite donné lecture d'une dépêche de félicitations du grand initiateur des canaux interocéanique, le roi Georges a bu à la santé de M. Ferdinand de Lesseps, en le remerciant de ses félicitations.

REVUE DES MODES

Nous sommes vraiment dans la situation de petits enfants auxquels on aurait acheté de beaux jouets en leur défendant de s'en servir. Pour fêter l'arrivée inespérée du printemps qui accourait en avance sur le calendrier, nous avions préparé en hâte des toilettes claires, des chapeaux fleuris, des vêtements légers. Le bonhomme Hiver était mort et enterré avec le carême et nous étions en plein renouveau. Mais, patatras ! voilà le soleil et le printemps évanouis comme un beau rêve, et le ciel triste et gris nous commande de cacher bien vite nos toilettes pimpantes pour revenir aux maussades costumes d'hiver.

Avouez que nous sommes à plaindre. Justement, depuis longues années, les modes nouvelles n'avaient eu autant d'imprévu dans le coloris, d'élégance et de coquetterie. Les écossais, les velours de fantaisie, les broderies et les dentelles ont des fraîcheurs, un éclat qui demandent un temps clair, un soleil gai. On cite des costumes écossais à larges carreaux édités par la maison Rodrigue qui sont d'une élégance parfaite. L'étoffe est légère et souple, et la casaque, ajustée avec son mantelet sans bouts, cambre admirablement la taille.

Une intéressante nouveauté, c'est l'application des broderies de châle cachemire sur des costumes de nuance unie, que cerne une épaisse ruche de soie. L'effet en est superbe et l'on devine quel sentiment artistique préside à la création de ces riches toilettes.

Le *Sport* qui est compétent en matière de modes, déclare que les soieries de Lyon sont plus que jamais faveur, et le *Sport* a raison. Ces étoffes forment de bien jolies toilettes. Sur un fond de nuance neutre, mastic, bistre ou noisette, sont semés des œillets roses et rouges, des pensées ou des marguerites. Les redingotes pareilles au jupon sont d'une grande élégance; on peut également faire avec ces riches tissus des habits que l'on porte sur des jupes blanches avec échelles de nœuds de satin et choux nuancés qui rappellent les teintes du corsage.

A côté de ces élégances de haut ton, citons la jaquette que nous aimons bien et qui est vraiment un vêtement fort agréable. Une jaquette riche ou simple transforme une toilette et en définit le caractère. Parmi les genres de jaquette les plus en faveur, il faut d'abord signaler celle en brocart noir à large dessin, garnie de blondes noires et de motifs de jais. Mettez-là sur une robe simple, elle réussit quand même à donner une allure élégante à la toilette. Puis vient la jaquette *Hongroise*, avec ses broderies et ses brandebourgs. On la fait généralement en drap, brodée sur la poitrine, dans le dos et aux manches: elle est d'une crânerie charmante et a fort grand air. Bien serrée à la taille, très-courte, par derrière surtout, où l'effort des jupons la diminue, elle va bien à tout le monde.

Nous avons aussi la jaquette de fantaisie qu'on a adaptée aux caractères des modes actuelles. En voici une qui a ses paniers et ses pans d'habit, tout comme une tunique quelconque. Elle se distingue par sa coupe qui est nouvelle. Sur les devans, point de pinces: mais le côté de devant, qui prend très en avant dans l'emmanchure, ajuste le vêtement. Dans le bas, on drape les pans tailles très-longs, de manière à former des paniers. Le dos, de coupe-tailleur, est disposé en plis tuyaux, et complété par un autre pan également plissé, que l'on rapporte sous la basque.

Pour les enfants, beaucoup de broderies, de dentelles et de robes plissées. Le caractère le plus frappant de nouveauté pour ce petit monde, c'est la manche droite plissée ou coulissée à ses deux extrémités. Nous avons vu une robe de bébé très-ingénieusement faite. Elle était plissée du haut en bas et complétée dans le haut par un empiècement composé de petits biais posés en travers et fixés chacun par des points de chausson en soie bleue, de même teinte que le cachemire de la robe. Les fillettes plus âgées de dix à quatorze ans, ont de jolies robes anglaises en Louisine grisaille, avec paniers de surah écossais, réunis par derrière sous un beau nœud géant en même surah.

Si vous rêvez d'une jolie toilette de fillette, adoptez celle que nous venons de décrire. Avec cela une belle capeline de paille d'Italie doublée de surah rouge, et bossuée en tous sens, comme une ancienne Pamela, et vous aurez une enfant élégamment mise.

Mais il n'y a pas de capelines seulement pour ces demoiselles : nous en porterons toutes : des capelines de dentelles, des capelines de paille, évasées, gracieuses, bridées de mille manières. Nous aimons au-dessus de toutes la capeline de dentelle, qu'elle soit blanche, noire ou ficelle ; ce n'est qu'un fouillis de tulle chiffonné, de dentelle plissée, d'un léger, d'un neigeux qui fait plaisir à voir. La capeline de dentelle sera la coiffure privilégiée pour la saison des bains.

Un détail à noter, c'est que, même quand la capeline est en paille, elle est généralement doublée de plissés en dentelle superposés, et c'est fort seyant.

La lingerie se livre au jeu des contrastes ; elle protège, avec un égal engouement, le petit col officier, avec ses poignets minuscules et le camail Anne d'Autriche majestueux et sévère, avec des parements couvrant la moitié de la manche.

Nous renonçons à décrire, à côté de cela, la quantité de nœuds et de fichus de toute sorte qui sont chaque jour fabriqués; la dentelle joue un tel rôle dans notre toilette, que l'on s'ingénie pour l'employer de toutes les façons.

Les petits bonshommes de Groonaway nous envahissent comme des esprits diaboliques. On les voit partout sous les aspects les plus divers et les plus grotesques : c'est une rage. Ils font la ronde autour de nos ombrelles, jouent aux quatre coins sur nos mouchoirs, grimpent sur nos jupes ; ils sortent de tous côtés, au grand amusement des bébés de tout âge. En chemin de fer, au théâtre, partout où l'on peut examiner à loisir ses voisines, on sera occupé à contempler les plaisantes attitudes de tous ces gamins anglais, dont nos rubans ou nos éventails sont couverts.

Bulletin du Commerce

Cotons

Le Havre, 6 mai.

Cotons (clôture) calmes, tendance lourde. Ventes de la journée 1100 balles. On cote très ordinaire Lousiane sur juillet 80,50 les 50 kilos.

Liverpool, 6 mai.

Cotons (clôture du marché) — Vente de la journée 8,000 balles dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et 7000 pour la consommation.

Marché calme, prix soutenus.

Importations du jour 28,000 b.

Produits divers

Anvers, 6 mai.

Froments. Marché ferme mais affaires presque nulles par suite de la rareté des vendeurs.

Seigles fermes.

Pétrole tendance calme.

Disp. 17 1/8, courant 17 0/0, juin 17 1/2 juillet 17 3/4 août 18 1/4, sept. 18 5/8, 4 dern. 18 7/8.

Sucre tendance calme.

Disp. 58,00.

Oct-déc. 53,12.

Cafés bonne demande à des prix beaucoup plus fermes. On a vendu 800 sacs Rio à 23 1/4 cents; 500 Santos à 24 3/4 cents le 1/2 kilo acq.

Londres, 6 mai.

Temps beau.

Cargaisons flottantes.

Marché calme, prix soutenus. Rostoff par steamer 41/6 acheteurs.

Cargaisons arrivées 3, à vendre 3,

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 6 mai 1882.

HUILE DE COLZA		4 d'octobre.	63 25 à .. ..
(10 k., fut com., esc. 1 0/0)		SUCRES RAFFINÉS	
Courant.....	69 50 à	Disponible.	110 50 à 111 50
Juin........	70 25 à	FARINES 9 MARQUES	
Juillet-aout	71 25 à	(163 hect., d., c., esc., 1/2)	
4 dernier...	73 50 à	Courant.....	63 25 à .. ..
HUILE DE LIN		Juin........	63 50 à .. ..
Courant......	60 25 à	Juillet-aout	62 60 à .. ..
Juin..........	61 75 à	4 derniers..	59 60 à .. ..
Juillet-aout	62 .. à	MARQUE CORBEIL	
4 derniers..	63 .. à	(159 h.)......	65 .. à .. ..
SPIRITUEUX		BLÉS	
le q., l'h. 80e, fût c., esc. 10k.		77/75 k., s. esc. comptant	
Courant.....	61 50 à	Courant.....	30 25 à .. ..
Juin........	61 75 à	Juin........	30 .. à .. ..
Juillet-aout	61 75 à	Juillet-aout	29 .. à .. ..
4 derniers..	57 50 à	4 derniers..	27 80 à ..
SUCRES 88e SACCHARIMÈT. (100 0/0)		SEIGLES	
Nre 10/13 ct.	60 25 à 60 50	70/72 k., s. esc. comptant	
SUCRES N° 3 BLANCS		Courant.....	19 25 à ..
Courant......	68 .. à	Juin	19 50 à .. ..
Juin	68 60 à	Juillet-aout	19 .. à .. ..
Juillet-aout	69 25 à	4 derniers..	18 75 à .. ..

Cours des Sucres et du 3/6 de Lille

DU 6 MAI 1882

MARCHANDISES	Cours offic.	Cours com.	Offert	Demandé
Sucre Indien 88 degrés...	59 25	.. ..	.. ..	.. ..
— — n°s 7 à 9.....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6 k. n° 1.....	115 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3............	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Indigène n°3...........	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betteraves disponibles..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant ...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Grains disponibles..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1re qual. dispon.	60 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— mélasse disponible.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer, premiers...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été.....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 derniers.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — prochain...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Marché aux Huiles de Lille

COURS PRÉCÉDENTS

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza.......	66 .. à	22 .. à 23 50	17 75 à 18 50
— épuré p. q.	73 ..	.. ..	.. ..
Œilliette b. goût.	.. ..	32 .. 33 ..	20 .. .. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline.....	60 ..	12 .. 16 ..	.. ..
Chanvre	.. ..	12 .. 14 ..	16 75 17 ..
Lin du pays...	59 ..	22 .. 24 ..	26 .. .. ..
Lin étranger...	56 ..	20 .. 21 50	20 .. 24 ..

COURS DU 6 MAI

Huile de colza..............	.. .. à .. ..
Huile épurée pour quinquet ...	.. ..
Lin du pays..............	59 ..
Lin étranger	56 50
Caméline	.. ..
Chanvre	.. ..

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Le Jeudi 4 Mai 1882, au matin

ACTIF

Encaisse de la Banque..............	2.046.633.608 19
Effets échus hier à recevoir.........	241.695 10
Portefeuille de Paris : Commerce...	523.148.018 42
Portefeuille des succursales : Effets sur place..............	560.623.194 ..
Avances sur lingot et monnaies.....	44.053.400 ..
— — succursales	11.094.950 ..
Avances sur titres..............	156.880.492 31
— — succursales......	135.270.944 ..
Avances à l'Etat..............	99.603.000 ..
Rentes de la réserve :	
Loi du 17 mai 1834.............(a)	10.000.000 ..
Ex-Banques des départements.......(b)	2.980.750 14
Rentes disponibles..............	99.641.167 83
Rentes immobilisées..............(c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque......(d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales..........	6.761.000 ..
Dépenses d'administration..........	3.127.178 30
Emploi de la réserve spéciale.......(e)	9.997.444 16
Monnaies italiennes en dépôt........	24.784.680 50
Divers..............	69.282.032 04
	3.908.126.617 72

PASSIF

Capital de la Banque..............	182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital.....	8.002.313 54
Réserves mobilières :	
Loi du 17 mai 1834..............(a)	10.000.000 ..
Ex-banque départem...............(b)	2.980.750 14
Loi du 9 juin 1857...............(c)	9.125.000 ..
Réserve immobilière..............(d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale..............(e)	9.997.444 16
Billets au porteur en circulation....	2.698.428.020 ..
Arérages de valeurs transférées ou déposées..............	12.056.574 51
Billets à ordre et récépissés..........	35.070.658 04
Comptes courants du Trésor.........	443.394.364 16
Comptes courants de Paris..........	385.742.501 53
— — des succursales...	53.465.129 ..
Dividendes à payer..............	2.022.933 ..
Effets non disponibles..............	....
Escomptes et intérêts divers.........	25.758.177 15
Réescompte du dernier semestre...	5.141.679 46
Divers..............	20.441.073 08
	3.908.126.617 72

Décomposition de l'encaisse au 4 Mai 1882

Or..............	895.603.020 29
Argent..............	1.151.030.587 90
	2.046.633.608 19

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Encaisse or..............	11.315.000
Encaisse argent..............	4.050.000
Avances sur titres..............	2.712.000
Circulation des billets..............	24.958.000

DIMINUTION

Portefeuille..............	33.236.000
Comptes courants particuliers.....	27.053.000
Comptes courants du Trésor......	5.575.000
Proportion..............	75.86
Bénéfices de la semaine..........	1.571.000

BIBLIOGRAPHIE

La *Danse des Milliards* par Eugène Moret. Un fort volume in-18 jésus. — Prix 3 fr.

Dentu met en vente aujourd'hui : LA DANSE DES MILLIARDS de l'auteur du *Médecin confesseur*, de *la Révoltée* et de *la Petite Kate*, roman que publie en ce moment *le XIXe Siècle*. Eugène Moret n'est pas un débutant, et nous n'avons point ici à faire son éloge. Aussi, nous contenterons-nous de dire à nos lecteurs: Si vous aimez les émotions fortes en même temps que l'observation, lisez : *la Danse des Milliards*. Jamais les luttes de l'argent et les convoitises ardentes de ce temps n'ont été décrites avec plus de fièvre et de passion. Dans ce livre, curieux à plus d'un titre, il se dégage un tel intérêt qu'on peut lui prédire, à coup sûr, un véritable succès.

AVIS

l'Etude de Me Jourdain

Huissier à Roubaix

ANCIENNEMENT RUE PELLART, 32

est actuellement

MÊME RUE N° 22

22716

SALON 1882

L'importante Maison E. BERNARD et Cie vient de mettre en vente :

Paris-Salon, publié sous la direction de Louis ENAULT, magnifique édition in-8°, contenant 40 photographies aux Encres grasses, avec texte. Prix. . . . . 5 fr.

Le Salon illustré, publié avec le concours des principaux artistes, un volume in-12 contenant environ 400 reproductions de dessins d'artistes d'après leurs tableaux, au prix de . . . . 2 fr. 50

Toutes les demandes sont inscrites dans l'ordre d'arrivée et ne seront expédiées que contre mandats-poste adressés à MM. E. BERNARD et Ce, *4, rue de Thorigny*, Paris.

EN VENTE, MÊME MAISON :

Paris-Salon 1881, par M. Louis ENAULT 1 vol. in-8°. Prix . . . . 5 fr

Le Fusain, par MM. ALLONGÉ, APPIAN, LALANNE, KARL-ROBERT, journal mensuel. Abonnement . . . . 20 fr.

CHAMP DE FOIRE (situé Boulevard Central).

CIRQUE PLÈGE

SUCCÈS ! SUCCÈS ! SUCCÈS !

Tous les soirs à 8 heures.

Les célèbres gymnastes **Miss Adelina et Miss Elysa** dans leurs exercices vertigineux au trapèze volant et le saut du plongeur.

LES KROUMIRS ou les Francais en Tunisie et la prise de Sfax, par les matelots du *Trident*. — Episode militaire en 12 tableaux, joué par 200 personnes.

Prix des places : Stalles-Chaises, 3 fr.; Premières, 2 fr.; Secondes, 1 franc.

THÉATRE DES BOULEVARDS

DIRECTION G. DESCHAMPS

TOUS LES SOIRS A HUIT HEURES

Le plus grand succès du jour

La Mascotte, opéra-comique en 3 actes, paroles de M. Chivot et Duru, musique de M. Edmond Audran.

Mlle BIGEON remplira le rôle de Bettina; M. L. COUVREUR, celui de Laurent XVII ; M. ESCANDE, celui de Pippo; M. MIRAL, celui de Fritellini; M. H. COUVREUR, celui de Rocco.

Lundi 8 mai, au BÉNÉFICE DES CHORISTES.

La grande faveur dont jouit auprès des médecins de PHOSPHATE DE FER SOLUBLE de LERAS, est confirmée par l'accueil qu'il vient de recevoir en Espagne. Le savant doyen de la Faculté de médecine de Santiago, le docteur José Varela de Montes, professeur de clinique médicale, chargé d'en faire l'analyse, conclut ainsi dans son rapport:

1° Que les estomacs les plus délicats supportent toujours bien cette préparation ferrugineuse.

2° Qu'elle est la plus efficace dans le traitement de l'anémie, des cachexies et spécialement de celles dépendant de mauvaises digestions et de l'appauvrissement du sang, provenant de mauvaise alimentation.

3° Que c'est le médicament par excellence contre la chlorose (pâles couleurs).

4° Que son emploi n'entraine aucun des inconvénients des autres ferrugineux.

1768—19873

Sauvez les Enfants

Sans médecin, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pains, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue.

Citons quelques preuves de son efficacité même dans les cas les désespérés.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4, juillet 1880.

Cure N° 80,416. — M. le docteur F. W. Beneke, professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 8 avril 1872 :

» L'enfant souffrait, sans cause apparente d'une atrophie complète avec vomissements continuels qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrête immédiatement les vomissements, et rétablit la santé de l'enfant en six semaines de temps.

Cure N° 85,410. — Rue de Tunnel, (Valence, Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour l'enfant allait mieux et après trois jours de ce régime, il reprit sa santé. — ELISA MARTINET ALBY.

Cure N° 99,625. — Avignon, La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 7kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 10 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boites de 36et 70 fr., *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie Centrale, 18, rue Saint-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille ; Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers DU BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione Paris.

Propriétaire-Gérant : ALFRED REBOUX

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX